



BULLETIN DE TOURNES

N° 6
20 FEVRIER 2017

Madame, Monsieur,

Je ne voudrais surtout pas que cet éditorial soit un moment chagrin ou un rappel systématique aux bons principes qui doivent gérer notre vie communale. Nos échanges avec vous sont riches et variés. C'est grâce à votre participation citoyenne que nous avons la bonne perception de vos attentes ; que ce soit lors des moments d'échange à l'issue des conseils municipaux, ou suite à nos rencontres à la mairie, nous nous devons d'être attentifs et réactifs à vos demandes.

L'une de vos préoccupations majeures concerne le comportement de certains automobilistes : vitesse excessive, stationnements abusifs...

Si la régulation de la vitesse incombe à la gendarmerie, nous devons agir en ce qui concerne les stationnements abusifs. Il est hors de question d'intervenir chaque fois qu'un véhicule sera mal garé : nous manquons d'aires de stationnement et il faut savoir être tolérant.

Il y a cependant des attitudes navrantes que nous devons absolument enrayer : les obstructions des trottoirs et l'obligation faite aux piétons de devoir marcher sur la route, l'occupation de la chaussée aux intersections... Ces comportements peuvent être graves de conséquences et nous devons prévenir les accidents.

Plutôt que le rappel à la loi, je préfère, dans un premier temps, la pédagogie et faire prendre conscience des dangers générés suite aux stationnements anarchiques. Nous rappellerons les devoirs à quelques automobilistes qui oublient parfois qu'ils ont passé des épreuves de code de la route.

Je sais que vous serez nombreux à adhérer à notre démarche de prévention et je compte sur vous pour nous faire part de vos remarques.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX

Maire de Tournes



Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 10 février 2017 - 20h30

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : www.tournes.fr).

Présents

M. Gérard CARBONNEAUX, Mme Monique JOIGNAUX, M. Jean-Pierre LESIEUR, Mme Aline HAPLIK, M. Philippe CLAUSSE, M. Jean-Loup LASSAUX, Mme Corinne D'INNOCENTE, Mme Isabelle BERTRAND, M. Gwénaél WEBER, M. Johann PRZYBYLSKI, Mme Emilie DEMANTIN, Mme Pascale ANSELMO, M. Thibault FAY.

Absents ayant donné pouvoir

M Gil ANGARD (pouvoir à Mme Pascale ANSELMO), Mme Adeline JOSEPH (pouvoir à Mme Monique JOIGNAUX).

Secrétaire de séance

Mme Corinne D'INNOCENTE.

La séance est ouverte à 20h30 sous la Présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie. Le conseil désigne Mme Corinne D'INNOCENTE comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 13 janvier 2017 est approuvé.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée que soit rajouté un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance :

- Participation financière de la commune à la facture de gaz du Pôle scolaire.

Délégation au Maire pour solliciter des subventions

Monsieur le Maire indique que la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) a, par l'article 127, modifié l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil municipal peut désormais déléguer au maire la possibilité d'effectuer toute demande de subvention sans qu'il soit besoin d'une délibération spécifique. Le Conseil Municipal fixe les conditions dans lesquelles le Maire peut exercer cette délégation.



A l'unanimité, le Conseil décide de compléter, pour la durée du mandat, les compétences déléguées par le Conseil Municipal au Maire et d'autoriser ce dernier à demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de toute forme de subvention, quel qu'en soit le montant.

Porte de l'Eglise : acceptation de devis et demande de subvention

Dans l'attente de recevoir un nouveau devis, le premier n'étant pas complet, Monsieur le Maire décide de reporter ce point de l'ordre du jour à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Retenue de garantie non remboursée

Dans le cadre du marché d'aménagement de la rue de la Croix de Warcq en 2012, l'entreprise DEBRY, désignée pour réaliser le lot N°2 pour la fourniture et pose de l'éclairage public, n'a jamais retourné au maître d'œuvre, malgré de nombreuses relances, le procès-verbal de réception des travaux qu'elle avait réalisés et qui lui ont été réglés en juillet 2012.

En conséquence, la retenue de garantie de 5%, soit un montant de 627,24 euros, n'a pas été remboursée à l'entreprise.

A l'unanimité, le Conseil décide de solliciter auprès du Trésor Public le versement à la Commune de Tournes de la somme de 627,24 euros, bloquée sur un compte d'attente.

Numérotation des maisons, rue de la Gare, à partir du numéro 51

La numérotation au moment de leur construction, des nouvelles maisons d'habitation à hauteur du numéro 51 de la rue de la Gare génère des confusions et des erreurs, notamment dans la distribution du courrier, dont ont fait état des riverains.

Aussi, le Conseil, à l'unanimité, décide de revoir la numérotation des maisons portant le numéro 51 en y ajoutant une lettre dans l'ordre de l'alphabet (51A, 51B, etc...), de valider le projet de numérotation, d'engager cette numérotation, de mettre à la charge de la commune l'achat des nouvelles plaques et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de la présente délibération.



Cette opération n'a aucune incidence sur la numérotation des autres maisons d'habitations et immeubles de la rue de la Gare.

Propositions de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs

A l'unanimité, le Conseil décide de proposer la liste suivante de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants :

Commissaires titulaires :

MM Jean-Pierre LESIEUR, Philippe CLAUSSE, Gwénaél WEBER, Johann PRZYBYLSKI, Jean-Loup LASSAUX, Gil ANGARD, Mmes Pascale ANSELMO, Isabelle BERTRAND, Emilie DEMANTIN, Aline HAPLIK, Monique JOIGNAUX, M. Jean-Jacques HUBERT (extérieur à la commune).

Commissaires suppléants :

M. Guy HENRIET, Mmes Valérie BOILEAU (extérieure à la commune), Annie FAY, MM Jean-Pierre VELPRY, Pierre BROUTIN, Dominique THIEBAUX, Jean-Pierre BOREL, Roger RICHARD, Jean VALLIET, Jean WARIN, Mmes Martine TOTET-PIERROT, Anne Charlotte TISSERAND.

Les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants seront désignés, parmi ces propositions, par le Directeur Départemental des Finances Publiques. Le Maire ou son adjoint délégué est membre de droit de la Commission et en est le président.

Adhésion au label "Villes et Villages Fleuris"

Informé que l'adhésion au Label "Villes et Villages Fleuris" est devenue payante à partir de 2017 (200 euros pour les communes de 1001 à 5000 habitants), le Conseil approuve, à l'unanimité, l'adhésion au Label "Villes et Villages Fleuris" et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion 2017 pour une cotisation obligatoire d'un montant de 200 euros.

Participation financière de la commune à la facture de gaz du Pôle scolaire

Par deux délibérations votées en 2016, le Conseil a décidé de rembourser au Pôle Scolaire, à compter de 2016, une quote-part de 40% des factures de gaz payées par le Pôle Scolaire, correspondant à la consommation de la salle des fêtes.



Or, il s'avère que cette délibération n'a pas intégré les factures réglées sur l'exercice N-1, soit 2015, comme l'indique la délibération du Conseil Syndical du Pôle Scolaire 2016-003 du 3 mars 2016.

Aussi, le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à payer au Pôle Scolaire la somme correspondante à la quote-part de la salle des fêtes pour 2015 et décide d'inscrire celle-ci au budget 2017 et confirme sa précédente décision de prendre en charge à partir de 2016, à hauteur de 40%, les factures de gaz payées par le Pôle Scolaire.

Questions diverses

Echanges sur la préparation du budget 2017

Le Conseil prend connaissance d'un rapport sur l'analyse rétrospective et prospective de la situation financière de la commune, concluant à la bonne santé financière de la commune qui permet d'envisager un programme d'investissements pluriannuel sans alourdir la pression fiscale.

Présentation des résultats de l'enquête auprès de la population

Le Conseil prend connaissance d'un rapport restituant les résultats de l'enquête lancée début octobre auprès de la population et présentant les réponses de la mairie aux propositions des habitants. Une synthèse de ce rapport sera publiée dans le prochain magazine "Tournes info" de mars. Le rapport définitif sera publié sur le site internet de la commune.

Echanges avec le public présent (7 personnes)

Ont été évoqués les sujets suivants :

- Le stationnement sur les trottoirs.
- Les suites au projet de création de deux bretelles d'accès à la RN43.
- Les déjections canines sur la voie publique et la divagation de chiens.
- La tenue de différentes réunions : ASTRM, Cabinet médical, rencontre avec la jeunesse.

Le contenu de ces échanges figure dans le compte-rendu du Conseil Municipal, affiché en mairie et consultable sur le site internet de la commune.

Prochain conseil : fin mars 2017, 20h30

Les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Le prochain conseil se déroulera fin mars et votera, notamment, le budget primitif 2017.



Citoyenneté, rappel !

◆ Stationnement sur les trottoirs

Il est interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs et sur les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

◆ Divagation des chiens

Les propriétaires de chiens doivent s'assurer que leurs animaux ne divaguent pas dans le village.

◆ Déjections canines

Les rues et les trottoirs du village n'ont pas vocation à devenir des lieux d'aisance pour les animaux de compagnie. Des sacs à déjection sont mis à disposition gracieusement en mairie.



Affaires administratives et financières

◆ Route d'Arreux, de nouveau à double sens

Nous signalons que la route d'Arreux a été remise en double sens de circulation. Nous appelons les conducteurs à la prudence.

◆ Enquête de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

A cet effet, tous les trimestres, 67 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres de suite, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les intéressés au cours des mois de janvier, février, mars et avril 2017. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.



Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques; la loi en fait la plus stricte obligation.



Vie associative

◆ **Assemblée Générale de la Caisse locale Groupama de Renwez**

Les sociétaires GROUPAMA NORD-EST de la Caisse locale de Renwez sont invités à participer à l'assemblée générale qui se déroulera le vendredi 17 mars 2017 à 18h30 à la Halle de Renwez. Cette assemblée sera suivie d'un vin d'honneur auquel sont conviés tous les sociétaires et au cours duquel ils pourront échanger et mieux connaître le président et les administrateurs qui les représentent et participent au bon fonctionnement de leur mutuelle.

Un repas animé par l'association ESPACE DANSE est proposé. L'inscription doit être faite auprès de l'administrateur dont les coordonnées sont indiquées sur la carte d'invitation ou dans le mail reçu par chaque sociétaire.

Date à retenir également : Dimanche 4 juin 2017 à partir de 9 heures - Salle des sports de Renwez.

Balade solidaire organisée par la Caisse Groupama de Renwez dans le cadre de la Fondation pour la santé au profit des maladies rares. Marches de 9 et 14 kilomètres avec un jeu concours de reconnaissance des arbres ; initiation à la marche nordique ; stand avec lunettes de simulation d'alcoolémie ; restauration sur place proposée.

◆ **Assemblée Générale de "Soleil d'automne"**

Les anciens ont tenu l'Assemblée Générale de leur association en début février. A la suite de la démission de la présidente, le vice-président, Monsieur Claude ASCAS assure l'intérim, dans l'attente de nouvelles élections.



◆ **Assemblée Générale de "L'Etincelante"**

Les pêcheurs se sont également réunis en Assemblée Générale le 12 février. Monsieur BONAFILS a été élu président en remplacement de Monsieur Georges PAYS.

◆ **Assemblée Générale de l'Association ATS**

Les membres de l'Association Tournes Solidarité se réuniront en Assemblée Générale le 2 mars prochain. Le Bureau de l'Association sera renouvelé.

◆ **AS TRM**

L'Association Sportive Tournes Renwez Les Mazures est le premier club ardennais de football en nombre de licenciés devant... le CSSA de Sedan !

Trois réunions se sont déjà tenues avec la municipalité, dont les deux dernières avec les maires des communes associées : Renwez, Les Mazures, Arreux et Montcornet. Ces premières réunions ont permis de connaître la feuille de route du club pour les 3 à 5 ans à venir, de définir les besoins pour l'avenir et d'envisager les études préliminaires à engager pour parfaire les infrastructures. Les cinq communes concernées s'inscrivent dans une démarche intercommunale et se réuniront régulièrement avec les dirigeants de l'ASTRM.



Urbanisme et environnement

◆ **Avec l'arrivée du printemps, prenez soin de votre jardin avec un engrais naturel**

VALODEA organise, en collaboration avec Ardenne Métropole l'opération "retour du compost en déchèterie" du 21 mars au 16 avril 2017. Venez chercher gratuitement du compost (dans la limite des stocks disponibles) issu de vos déchets verts dans les déchèterie participantes :

- Aiglemont : 03 24 35 38 80
- Gespunsart : 03 24 54 62 16
- Glaire : 03 24 56 91 64



- Flize : 03 234 56 91 64
- Pouru-Saint-Remy : 03 24 56 29 76
- Vrigne-aux-Bois : 03 24 58 28 47
- Le Waridon à Montcy-Notre-Dame : 03 24 35 38 80



A noter sur vos agendas

- ◆ **25 février** Tournoi de judo.
- ◆ **2 mars** 18h00, salle des fêtes, Assemblée Générale de l'Association Tournes Solidarité.
- ◆ **11 mars** Salle des fêtes, bal du foot AS TRM. Inscription avant le 5 mars 2017.
- ◆ **17 mars** 18h30, Halle de Renwez, Assemblée Générale de la caisse locale GROUPAMA de Renwez.



Vos élus au travail

◆ Janvier

- 03** Réunion Maire - Adjointes
Permanence Adjoint
- 05** Vœux de la Chambre économique des Ardennes
- 06** Vœux à la Préfecture
- 08** Vœux du Maire de Charleville-Mézières
Vœux du Maire de Tournes
Déplacement à Mini Garden pour devis de fleurs
- 09** Réunion Maire - Adjointes
Réunion informelle du conseil municipal
- 10** Vœux du Maire de Harcy
Vente de bois par le C.C.A.S.
Rencontre avec l'entreprise URANO au sujet de Goulma 2
Permanence Adjoint
- 11** Inauguration du Chapiteau Arena
Contrôle des extincteurs des bâtiments communaux
- 13** Commission "communication"
Conseil Municipal
- 14** Vœux du Maire d'Arreux
- 15** Vœux du Maire de Sury
- 16** Réunion Maire - Adjointes
- 17** Permanence Adjoint
Rencontre avec l'entreprise PONCIN
Réunion intercommunale avec l'ASTRM
- 18** Réunion de Commission d'Ardenne Métropole
- 20** Vœux du Maire de Warcq
Vœux du Maire de Les Mazures
- 21** Commission "Finances"
Vœux du Maire de Cliron
- 22** Vœux du Maire d'Haudrecy
- 23** Réunion Maire - Adjointes



- 24** Réunion P.N.R. (Parc Naturel Régional des Ardennes)
Réunion avec la gendarmerie sur la sécurité
Formation (Adjoint aux Finances)
Permanence Adjoint
- 26** Réunion Maire - Adjoint
Vœux de la gendarmerie de Revin
Elaboration du programme de formation des agents techniques
avec le CFPA de Poix-Terron
- 27** Contrôle des extincteurs dans les bâtiments communaux
Réunion Maire - Adjoint
- 28** Vœux du Maire de Sormonne
- 29** Intervention suite à la divagation de chiens
- 30** Formation (Maire)
Rencontre avec entreprise d'élagage pour devis
- 31** Formation (Adjoint aux Finances)
Permanence Adjoint
Vœux Ardenne-Métropole à Sedan

◆ **Février**

- 02** Réunion Directeur du Pôle scolaire
Commission "Finances" du Syndicat intercommunal du Pôle
Scolaire
Déplacement aux pépinières de Saint-Lambert pour devis
- 04** Audition du SIM (Syndicat Intercommunal de Musique)
- 07** Conseil Communautaire Ardenne-Métropole à Vivier-au-Court
Permanence Adjoint
- 08** Réunion intercommunale avec l'ASTRM
- 09** Commission "Finances"
Rencontre avec entreprise de serrurerie pour devis
- 10** Commission "Finances"
Conseil Municipal
Rencontre avec entreprise d'élagage pour devis
- 12** Assemblée Générale de l'association "Etincelante"
- 14** Permanence Adjoint



- 15** Rencontre avec le Délégué aux relations territoriales de la Poste
- 16** Vente de bois par le C.C.A.S.
Rencontre avec le Président et le Directeur Général de la C.C.I.
- 17** Déplacement à la Sarl LAMBOT Matériel pour devis
Réunion avec la jeunesse de Tournes
- 20** Réunion Maire - Adjointes
Commission "travaux"

Ce calendrier ne présente qu'une partie des activités des élus auxquelles s'ajoutent des entretiens individuels avec des administrés et les salariés communaux, des rencontres avec les prestataires de la commune, la réalisation d'études et le suivi des dossiers de la mairie.

Permanences en mairie

- Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous (à prendre auprès du secrétariat de mairie).
- Permanences des adjoints (tous les mardis de 17h à 19h)
 - Mardi 21 février 2017 : M. Philippe CLAUSSE
 - Mardi 28 février 2017 : Mme Monique JOIGNAUX
 - Mardi 7 mars 2017 : M. Jean-Pierre LESIEUR
 - Mardi 14 mars 2017 : Mme Aline HAPLIK

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES
tél. : 03.24.52.93.04 - Fax : 03.24.52.97.55

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- mardi : 16h00 à 19h00

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr/